

# Rapport d'activités 2016



# 1. Présidence et direction

## 1.1 Jalons

L'exercice 2016 de l'OrTra Santé-Social Fribourg a été intense et tout orienté vers l'avenir. Sous la présidence de M. Hubert Schaller et la direction de Mme Barbara Zosso, les travaux et projets en cours ont été poursuivis et adaptés aux nouveaux défis, et plusieurs innovations importantes réalisées, notamment au niveau organisationnel.

Les activités de l'OrTra se sont une fois de plus concentrées sur l'organisation et la mise sur pied des cours interentreprises (CIE) dans le cadre des formations d'assistance en soins et santé communautaire (ASSC), assistance socio-éducative (ASE) et aide en soins et accompagnement (ASA). On a observé une augmentation du nombre d'apprenti-e-s suivant les cours interentreprises de l'OrTra tout spécialement dans le cadre de la formation en français d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), ce qui a nécessité l'ouverture de classes CIE supplémentaires. Comme les années précédentes, un nombre croissant d'apprenti-e-s d'autres cantons romands suivent les CIE de l'OrTra Santé-Social, en particulier dans le domaine social.

La révision de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation ASSC a été un thème crucial pendant l'année sous revue. Après d'intenses travaux préparatoires et une vaste procédure de consultation au niveau national, les nouvelles bases légales ont été approuvées le 5 août 2016 et sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elles sont valables dès la rentrée scolaire 2017. Le travail en amont, notamment l'information et l'instruction des entreprises formatrices et des formatrices et formateurs CIE, ainsi que l'adaptation des programmes CIE, a beaucoup occupé l'OrTra en 2016 (voir chap. 5.2.1).

Autre jalon important : les travaux relatifs à l'étude sur les effectifs actuels et le besoin futur en personnel soignant et d'accompagnement dans le canton de Fribourg, que l'OrTra a réalisée sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) en collaboration avec un responsable de projet externe. Les résultats de cette étude seront présentés au printemps 2017 (voir chap. 5.2.1).

Sur le plan organisationnel, mentionnons l'implémentation d'OdaOrg, la base de données et de planification en ligne des CIE. L'acquisition de cet outil performant, développé sur mesure pour les OrTra, s'est avérée nécessaire en raison du nombre croissant de cours donnés par l'OrTra dans les deux langues pour différentes formations, induisant une complexité toujours plus grande. L'implémentation n'est pas encore terminée; l'objectif est d'arriver à une application généralisée du logiciel dès le début de l'année scolaire 2017 (voir chap. 3.7).

Un nouveau projet de mise sur pied d'un système d'assurance qualité a également démarré. Dans un premier temps, les processus existants de l'organisation ont été rédigés, en particulier le déroulement des processus en matière de cours interentreprises. Les travaux se poursuivront l'an prochain (voir chap. 1.3.1).

Dû au retard pris au niveau fédéral dans les travaux de révision de l'ordonnance relative à la formation CFC d'assistant-e médical-e, l'OrTra a reporté les travaux de préparation visant l'organisation de CIE pour la formation correspondante en français. Ces travaux seront mis en route en 2017 en collaboration avec la Société de Médecine du canton de Fribourg, l'Association romande des assistantes médicales (ARAM) et l'École

professionnelle Santé-Social (ESSG) sous la direction du Service de la formation professionnelle (voir chap. 5.2.3).

Le travail au sein des commissions permanentes et des commissions pédagogiques, ainsi que la collaboration avec différents partenaires font partie des activités ordinaires de l'OrTra. Les cours de formation continue spécifiques mis sur pied par l'OrTra pour les formatrices et formateurs en entreprise ont une fois de plus suscité beaucoup d'intérêt.

Soulignons encore l'importance, pendant l'année sous revue, de la collaboration avec les partenaires des instances cantonales, régionales et nationales, que ce soit dans le cadre de l'OrTra latine ou dans celui de la révision de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation ASSC et de la révision des bases légales de formation pour les assistantes socio-éducatives/assistants socio-éducatifs (ASE).

Représentant de l'OrTra latine dans le comité de l'organisation nationale faîtière du monde du travail de la santé OdASanté, le président de l'OrTra Santé-Social Fribourg a pu idéalement représenter les intérêts des OrTra romandes. Le président a en outre été désigné par l'OrTra latine pour la représenter au comité du FondsSocial. L'assemblée générale du FondsSocial, en avril 2017, devra entériner cette proposition.

## 1.2 Assemblée générale et comité

### 1.2.1 Assemblée générale

L'assemblée générale du 2 mai 2016, dirigée par le président, a approuvé la révision des statuts de l'OrTra y inclus les annexes. Les nouveaux statuts précisent en particulier les dispositions concernant l'adhésion/la qualité de membre et le droit de vote des membres.

Mme Catherine Jourdes, directrice adjointe de la Clinique générale, a été élue au comité en tant que représentante des cliniques privées. Elle remplace le membre sortant Pietro Fabrizio, directeur de la Clinique générale.

L'assemblée générale a approuvé le rapport annuel 2015 présenté par la directrice. Elle a également approuvé à l'unanimité les comptes 2015 et le budget 2017.

### 1.2.2 Comité

Le comité a tenu cinq séances ordinaires sous la direction du président. Il a pris connaissance des projets en cours de l'OrTra et des travaux réalisés aux niveaux cantonal, régional et national. Il a en particulier :

- approuvé les comptes 2015 et le budget 2017;
- approuvé les provisions dans le cadre des comptes annuels pour le développement et l'implémentation du programme informatique OdaOrg et pour la mise en place d'un système d'assurance qualité (cf. chap. 1.3);
- approuvé le rapport d'activités 2015;
- approuvé la révision du règlement du personnel de l'OrTra;
- approuvé la révision du règlement des commissions permanentes;
- décidé au sujet de la répartition des excédents ayant résulté de la dissolution de FORs, l'ancienne organisation intercantonale de Suisse romande pour les CIE dans le domaine social;
- nommé de nouveaux membres dans les commissions;
- approuvé le concept d'information et de formation de l'OrTra en lien avec l'entrée en vigueur de la révision de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation ASSC;

- approuvé le financement d'un nouveau logiciel pour les entreprises formatrices (module complémentaire à OdaOrg) pour simplifier la planification de la formation en entreprise et de l'encadrement des apprenti-e-s par les formatrices et formateurs professionnel-le-s;
- approuvé la constitution d'un groupe de travail du domaine « éducation de l'enfance » en prévision du Forum des métiers START 2017;
- pris position, dans le cadre de la consultation *ad hoc*, sur la révision des statuts de SavoirSocial, l'organisation faîtière suisse du monde du travail du domaine social ; conformément aux statuts révisés, les OrTra cantonales peuvent désormais être membres de SavoirSocial.

Il a en outre pris connaissance

- de la nomination de Mme Susan Biemann, cheffe-experte pour assistantes socioéducatives/assistants socioéducatifs ASE et aides en soin et accompagnement ASA, à la présidence de la commission d'apprentissage ASE. Le comité félicite Mme Biemann de cette nomination et salue le potentiel de synergie pouvant en résulter;
- de la nomination du responsable de formation dans la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation ASE en tant que représentant de l'OrTra latine;
- de l'avancement des travaux dans le cadre de l'étude sur les besoins en personnel soignant et d'accompagnement;
- de l'avancement des travaux en lien avec le rapport que l'OrTra a transmis aux autorités compétentes concernant la création d'une filière de formation en français pour éducatrices et éducateurs de l'enfance au niveau école supérieure (ES);
- de la nécessité pour l'OrTra de disposer de locaux supplémentaires en raison surtout de l'augmentation du nombre d'apprenti-e-s et des mandats y relatifs, ainsi que des clarifications en cours sur les besoins concrets en la matière;
- des travaux de la nouvelle commission pédagogique CIE pour la formation en français des aides en soins et accompagnement (ASA);
- des travaux du nouveau groupe de travail chargé de traiter du problème de la qualification selon l'art. 32 de l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle (qualification sans contrat d'apprentissage);
- de la rencontre de l'OrTra avec les formatrices et formateurs professionnel-e-s du domaine social, en collaboration avec l'Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG);
- de l'évolution du nombre d'apprenti-e-s dans les trois filières ASSC, ASE et ASA;
- de l'avancement des travaux au niveau national sur la révision de l'ordonnance de formation et du plan de formation pour les ASE;
- du développement du FondsSocial.

<b>Membres du comité</b>			
Hubert Schaller, président	Ancien directeur général HFR	OrTra Santé-Social	
Emmanuel Michielan, vice-président	Secrétaire général	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Rodolphe Rouillon	Directeur des soins	Hôpital fribourgeois	
Jean-Claude Goasmat	Directeur des soins	Réseau fribourgeois de santé mentale	
Thierry Müller	Secrétaire général	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS)	
Pietro Fabrizio	Directeur	Clinique Générale	Jusqu'en mai 2016
Catherine Jourdes	Directrice adjointe	Clinique Générale	Depuis juin 2016
Olivier Spang	Secrétaire général	Association fribourgeoise des institutions spécialisées (INFRI)	
Annette Wicht	Secrétaire générale	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	
Bernadette Renaut	Déléguée	Association suisse des infirmières et infirmiers – section Fribourg	
René Jutzet	Délégué	AvenirSocial	
Barbara Zosso (voix consultative)	Directrice	OrTra Santé-Social	

## 1.3 Développement organisationnel

### 1.3.1 Introduction d'un système d'assurance qualité

Sur proposition de la direction, le comité a donné son accord à l'introduction d'un système d'assurance qualité, dans le but en premier lieu de décrire le déroulement des processus en vigueur à l'OrTra, et particulièrement ceux des cours interentreprises, avec la perspective d'une amélioration continue. L'analyse de différentes variantes et celle de la collaboration avec des firmes spécialisées ont conduit la direction et le comité, au vu des coûts et des ressources nécessaires en personnel, de confier ce mandat à durée déterminée au président de l'Association, qui s'est mis à disposition pour entamer ce travail au printemps. Les processus principaux en matière de formation, de management et de promotion ont été déterminés et décrits. La poursuite de ces travaux avec l'utilisation d'un logiciel approprié sera graduellement confiée au personnel de l'OrTra.

### 1.3.2 Planification et administration des cours interentreprises

La décision du comité d'accepter l'acquisition d'un programme informatique spécialisé pour la planification et l'administration des cours interentreprises est d'une importance capitale pour le développement de cette mission. Les travaux de préparation y relatifs ont commencé au mois de septembre et exigent, comme il fallait s'y attendre, d'y consacrer beaucoup de temps. Il est prévu que ce nouvel outil sera déjà à disposition pour la rentrée scolaire 2017 (voir à ce sujet le chap. 3.7).

## 2. Personnel de l'OrTra

Mme Katrin Jeckelmann est entrée en fonction au 1<sup>er</sup> mars 2016 à 40 % en tant qu'adjointe de M. Dominique Vogler, responsable de formation. La création de ce poste a eu pour effet de faire passer de 80 % à 120 % le pourcentage de poste dans le domaine de l'organisation et de l'administration des CIE. Éducatrice sociale de formation, Mme Jeckelmann a une longue expérience dans le domaine du handicap et comme formatrice professionnelle ASE.

Dans le contexte de cette augmentation des ressources humaines, la fonction de « coordinateur CIE » a été convertie en « responsable de formation ».

<b>Personnel du secrétariat général</b>			
Barbara Zosso	Directrice	60%	
Dominique Vogler	Responsable de formation	80%	
Katrin Jeckelmann	Adjointe au responsable de formation	40%	Depuis le 01.03.2016
Nicole Brack	Secrétaire	80%	
Marjorie Leyat	Cheffe-experte ASSC (français)	20%	
Susan Biemann	Cheffe-experte ASE et ASA	30%	
Sonja Stadler	Cheffe-experte ASSC (allemand)	Base horaire	
	<b>Total au 01.01.2016</b>	<b>270%</b>	
	<b>Total au 31.12.2016</b>	<b>310%</b>	

Mme Sonja Stadler, responsable de formation à Spitex Sense, officie comme cheffe-experte (sur base de salaire horaire) pour les ASSC germanophones et a effectué les tâches correspondantes dans la procédure de qualification pendant l'année sous revue.

Mme Christine Morel, enseignante à l'École professionnelle Santé-Social (ESSG), a assumé la fonction de cheffe-experte adjointe ASE et ASA.

Pour décharger le secrétariat, notamment au niveau de la comptabilité, l'OrTra a pu compter ponctuellement sur l'aide de Mme Nathalie Jordan, employée de commerce.

### 3. Cours interentreprises

#### 3.1 Activités

Sur mandat du Service de la formation professionnelle, l'OrTra Santé-Social offre des cours interentreprises (CIE) pour les formations suivantes :

- Assistance en soins et santé communautaire (ASSC) - CFC: français et allemand
- Assistance socio-éducative (ASE) – CFC: français
- Aide en soins et accompagnement (ASA)- AFP: français

Les CIE pour les ASE en allemand sont assurés par l'organisation "Dritter Lernort" et sont axés sur les trois orientations de la formation (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap). Selon le nombre d'apprenti-e-s, les cours ont lieu à Fribourg ou dans un autre canton alémanique.

Les ASA et les ASSC en allemand qui accomplissent une formation raccourcie suivent les CIE au centre de formation de Lyss.

Au cours de l'année écoulée (date du relevé du nombre d'apprenti-e-s : 15 novembre), l'OrTra a fourni les prestations suivantes dans le cadre des CIE (entre parenthèses : chiffres de 2015):

- ASSC      243 (238) apprenti-e-s      Total 2811 (2676) jours-apprenti-e-s, dont 360 (373) germanophones
- ASE        198 (211) apprenti-e-s      Total 1346 (1115) jours-apprenti-e-s, dont 312 (308) pour apprenti-e-s hors du canton
- ASA        47 (47) apprenti-e-s      Total 564 (420) jours-apprenti-e-s

Ce sont donc au total 488 apprenti-e-s (2015 : 496) qui ont suivi les CIE de l'OrTra Santé-Social Fribourg. Les informations concernant l'évolution du nombre de

qualifications professionnelles depuis le début des formations ASSC, ASE et ASA figurent à l'annexe I du présent rapport.

La légère baisse des personnes en formation ASE s'explique par le fait qu'un certain nombre d'institutions, et plus particulièrement dans le domaine de l'enfance, ne signent un contrat d'apprentissage qu'une année sur deux. Cette pratique reflète le respect de la réglementation quant au pourcentage de personnel en formation autorisé par l'Etat selon les institutions et celui de l'ordonnance de formation, réglementant le nombre de personne en formation par formateur-formatrice en entreprise.

La part des personnes s'inscrivant pour passer la procédure selon l'art. 32 est restée globalement la même dans les 3 formations ASSC, ASE et ASA. On compte 2 % de personnes en procédure selon l'art. 32 chez les ASA, 4% chez les ASE alors que le pourcentage monte à plus de 7% chez les ASSC. L'organisation des CIE pour ces personnes implique un investissement beaucoup plus important que pour les formations sous contrat d'apprentissage.

79 intervenant-e-s praticien-ne-s ont participé aux CIE, dont 31 de langue allemande :

- ASSC        59 intervenant-e-s        dont 9 également pour ASE ou ASA
- ASE         19 intervenant-e-s        dont 6 également pour ASSC ou ASA
- ASA         13 intervenant-e-s        dont 7 également pour ASSC ou ASE

Le nombre d'intervenant-e-s CIE est resté globalement stable. Une légère augmentation du nombre des intervenant-e-s germanophones a été nécessaire suite à une légère augmentation du nombre d'apprenti-e-s, cette dernière nous obligeant à dédoubler la classe pour certains cours pratiques.

### 3.2 Nouvelle force de travail

L'engagement d'une adjointe au responsable de formation, Mme Katrin Jeckelmann, a permis d'étoffer l'équipe de formation qui comprend maintenant 2 personnes pour 1.2 EPT. Le soutien apporté dans les diverses tâches de planification, de gestion et d'organisation des CIE est grandement apprécié. Ainsi, certains domaines, notamment la gestion de la qualité, la gestion du matériel (réapprovisionnement des consommables), le suivi des apprenti-e-s, ainsi que la collaboration avec les partenaires de formation ont pu être renforcés et améliorés. De plus, les sensibilités différentes (santé et social, ainsi que francophone et germanophone) sont représentées au sein de l'équipe de formation et ainsi l'OrTra Santé-Social Fribourg continue de consolider sa position de pont entre deux cultures et entre deux domaines pour travailler à la mise en commun de ce qui nous rassemble. Le renforcement de l'équipe de formation a permis d'améliorer de manière nécessaire et significative les prestations déjà fournies dans le domaine de la qualité et du service offert aux bénéficiaires des CIE.

### 3.3 Financement des CIE

Les coupes dans les subventions attribuées par l'Etat aux CIE dans le cadre des mesures structurelles et d'économies ont été maintenues à 10% au cours de cette année. Ces coupes ne sont compensées par aucune autre source de financement de sorte que ce manque a dû être couvert par les autres moyens de l'OrTra.

### 3.4 Commissions pédagogiques pour les CIE

La commission pédagogique CIE ASSC (composition en annexe) a été informée des travaux en cours dans le cadre de l'assurance de la qualité. Elle a pris connaissance des résultats de l'évaluation des CIE par les apprenti-e-s ainsi que des séances d'évaluation tenues avec les intervenant-e-s externes. Sur cette base, la commission a fait des propositions d'amélioration pour certains cours. La commission a été tenue au courant des nouveautés introduites dans le cadre des CIE et les a approuvées.

La commission s'est penchée sur la problématique de l'organisation des classes CIE. Jusqu'alors, la composition des classes CIE pour les apprentis ASSC était similaire à celle pratiquée à l'école professionnelle. Cette pratique engendrait, par un effet boule de neige, des retards quant à la composition et de ce fait la divulgation des horaires des cours CIE. Ainsi la commission a préavisé favorablement la pratique de ne plus calquer la composition des classes CIE sur celle de l'école professionnelle, mais de favoriser une composition suivant l'arrivée des signatures des contrats. De ce fait les entreprises signant rapidement des contrats connaîtront rapidement les jours de cours CIE. La commission permanente santé a suivi le préavis de la commission pédagogique CIE ASSC et a entériné cette manière de faire.

Les membres de la commission pédagogique des CIE ASE (composition en annexe) ont assisté à 2 cours CIE au total et ont rédigé un rapport qui a été discuté dans le cadre de la commission. Ces visites ont permis un échange fructueux avec les intervenant-e-s et contribuent par conséquent à garantir la qualité des cours. Le nombre de visites en 2016 est resté en dessous des normes habituelles pour des raisons de planification.

La commission pédagogique nouvellement constituée pour les CIE ASA de langue française (composition en annexe) s'est réunie 2 fois en 2016. La commission s'est interrogée sur les outils nécessaires pour un fonctionnement efficient et les besoins des entreprises pour assurer un encadrement optimal des apprenti-e-s. De cette réflexion, il est ressorti que les membres de la commission désiraient rencontrer les intervenant-e-s CIE et une réunion est prévue en 2017. De plus, un tableau récapitulatif de la planification des cours CIE et professionnels a vu le jour pour aider les entreprises formatrices dans le suivi des apprenti-e-s.

Les membres des commissions ont pris leurs tâches très au sérieux et un esprit constructif et productif est à l'œuvre au sein des commissions.

### 3.5 Collaboration cantonale

La collaboration entre l'ESSG et l'OrTra Santé-Social s'est poursuivie par des rencontres régulières au niveau des directions, afin de définir les outils nécessaires pour optimiser et performer la cohérence et la planification entre cours professionnels et cours interentreprises.

Le contact avec le terrain est assuré par la présence au moins une fois l'an du coordinateur des cours à la rencontre des formatrices et formateurs en entreprise (FEE) organisée par l'ESSG. C'est l'occasion de transmettre des informations et de maintenir une collaboration des trois lieux de formation.

### 3.6 Collaboration intercantonale

Grâce aux contacts noués dans le groupe de travail pour la mise en place des CIE ASE, les échanges d'apprenti-e-s entre cantons fonctionnent bien. Alors que Fribourg exporte les apprenti-e-s de la variante généraliste ASE, Neuchâtel, le Valais, le Jura et le Jura bernois envoient leurs apprenti-e-s ASE des variantes handicap et personnes âgées à Fribourg. Fribourg a été pionnier dans la mise en place de cette collaboration et pour proposer rapidement et de manière optimale des cours de qualité dans toutes les variantes, hormis les généralistes. La rentrée 2016-2017 a vu le début d'une collaboration directe avec le canton du Jura.

La participation au groupe de travail CIE de l'OrTra latine permet d'échanger sur les pratiques de nos voisins romands et d'intégrer l'une ou l'autre manière de faire. Grâce à ces contacts, l'OrTra Santé-Social Fribourg pourra bénéficier, pour les intervenants CIE germanophones, de places de formation continue en Valais qui auront lieu en 2017. La mise en place d'un tel cours, sur Fribourg, pour un nombre restreint de participant-e-s aurait nécessité des ressources trop importantes.

Le lien entre les apprenti-e-s germanophones ASE, les entreprises formatrices et leur prestataire CIE « Dritter Lernort » est assuré par la présence de l'OrTra Santé-Social au sein de la commission régionale des cours interentreprises de la Suisse ouest (RKK Süd-West).

### 3.7 Un nouvel outil de planification et de gestion des CIE : OdaOrg

Depuis que l'OrTra organise les CIE, les tâches, le nombre de personnes en formation et les formations concernées n'ont cessé d'augmenter. Il en est de même pour le pourcentage de personnes œuvrant pour et autour des CIE. Cette croissance bienvenue, gage de proactivité et d'innovation, ne risque pas de s'infléchir et l'arrivée d'une nouvelle formation d'assistant-e médical-e pour 2019 (prévue initialement en 2018) en est le signe.

Pour faire face à ces nouveaux défis, une nouvelle solution informatique devait être trouvée pour assurer la planification et la gestion des CIE, ainsi que la gestion des données administratives de l'OrTra. Le programme OdaOrg répond aux besoins de l'OrTra et est aussi utilisé par d'autres OrTra cantonales.

Cet outil est hébergé sur une plateforme informatique accessible par n'importe quel ordinateur, n'importe quelle tablette ou n'importe quel smartphone via une connexion internet et un login. Dorénavant, les personnes en formation et leur entreprise formatrice consulteront les programmes CIE de manière électronique et les courriers papier y relatifs seront progressivement abandonnés.

Afin d'assurer une mise en œuvre complète du programme pour la rentrée 2017, les travaux préparatoires ont débuté en 2016 et permettent déjà une utilisation régulière du programme pour tout ce qui est du traitement des données.

C'est avec l'assurance d'un produit confirmé et adapté aux besoins actuels et futurs que l'OrTra se dirige vers 2017. Le produit est évolutif et peut être combiné avec des modules complémentaires, notamment pour le suivi sur le terrain des personnes en formation et pour la procédure de qualification.

## 4. Procédure de qualification

### 4.1 Procédure de qualification ASSC

La procédure de qualification pour les ASSC francophones est du ressort de la cheffe-experte francophone engagée par l'OrTra. Elle s'occupe également de la coordination avec la cheffe-experte germanophone qui est mandatée par l'OrTra pour assurer la procédure de qualification des candidates ASSC germanophones.

Cette année, 92 candidat-e-s se sont inscrit-e-s à l'examen dont 77 francophones et 15 germanophones. L'équipe des expert-e-s était constituée de 65 expert-e-s francophones et 14 germanophones. Dans le cadre de la préparation des examens, les cheffes-expertes ont rencontré les expert-e-s et les supérieur-e-s hiérarchiques des candidat-e-s. Les deux cheffes-expertes se sont coordonnées afin d'unifier la procédure entre les deux régions linguistiques.

Les travaux préparatoires à la procédure de qualification 2017 ont été entamés à l'automne par la cheffe-experte pour les apprenti-e-s francophones en collaboration avec la nouvelle cheffe-experte alémanique.

### 4.2 Procédure de qualification ASE

L'organisation de la procédure de qualification pour les ASE francophones et germanophones est du ressort de la cheffe-experte engagée par l'OrTra. 70 candidat-e-s francophones et 20 germanophones étaient inscrit-e-s aux examens. Le domaine « éducation de l'enfance » en comptait à nouveau le plus grand nombre.

Vu la progression constante du nombre des candidat-e-s, il a fallu former de nouvelles expertes et nouveaux experts. Quatre personnes ont été recrutées pour les équipes francophone et germanophone respectivement, amenant à 41 le nombre d'expert-e-s francophones et à 16 celui des expert-e-s germanophones actuellement en activité. La cheffe-experte les a convoqués à trois reprises en rapport avec la procédure d'examen. Pour l'organisation des examens, la cheffe-experte a une nouvelle fois collaboré avec ses collègues de Suisse romande

### 4.3 Procédure de qualification ASA

La troisième procédure de qualification de cette profession encore jeune s'est déroulée sans heurts. La cheffe-experte responsable a travaillé en étroite collaboration avec différents partenaires, en particulier avec le Service de la formation professionnelle, l'Ecole professionnelle Santé-Social de Grangeneuve/Posieux, le Centre suisse pour la formation professionnelle à Berne, les deux organisations faitières SavoirSocial et OdaSanté, ainsi qu'avec les cheffes-expertes et chefs-experts de Suisse romande.

20 candidat-e-s francophones et 2 candidat-e-s germanophones ont pris part à la procédure de qualification. L'équipe d'expert-e-s est composée de 13 francophones et de 5 germanophones.

## 5. Santé

### 5.1 Commission permanente

La commission permanente « Santé » s'est réunie à trois reprises sous la conduite de la directrice.

Elle a été tenue au courant des travaux actuels de l'OrTra, ainsi que des travaux effectués aux niveaux régional et national, plus spécialement concernant la révision ASSC. Elle a pris acte du concept d'information et d'instruction proposé par l'OrTra en lien avec ladite révision et l'a approuvé (voir chap. 5.2.1).

La commission a été informée en continu de l'évolution du nombre d'apprenti-e-s et de nouveautés concernant les cours interentreprises. Elle a traité plusieurs questions relatives aux compétences en matière de financement de la formation.

Le responsable de la maturité professionnelle à l'École professionnelle artisanale et industrielle (EPAI), M. L. Pession, a informé la commission au sujet des modalités de la nouvelle MP « Santé » et des conditions d'admission correspondantes.

La commission a pris connaissance en outre de l'état des travaux concernant l'étude sur le besoin en personnel soignant et d'accompagnement et du questionnaire correspondant envoyé aux institutions au printemps (voir chap. 5.2.2). Quelques membres de la commission se sont mis à disposition pour tester le questionnaire.

Elle a également été informée des travaux menés dans les nouveaux groupes de travail « Art. 32 » (chap. 5.2.4) et « Echanges de stages » (chap. 5.2.5), ainsi que de ceux des commissions pédagogiques CIE ASSC (commission mixte français-allemand) et ASA (seulement français). Elle a approuvé la proposition de la commission pédagogique CIE ASSC visant une nouvelle méthode de composition des classes pour les CIE (chap. 3.4).

Etant donné que les trois lieux de formation (Ecole professionnelle Santé-Social ESSG, entreprises formatrices et OrTra) sont représentés dans la commission, celle-ci a pu aborder et clarifier différentes questions relatives à la coordination, la responsabilité respective de chacun et la coopération.

Les membres de la Commission se sont impliqués dans divers événements, comme la soirée d'information pour les élèves des CO (chap. 7.3) ou les séances d'information concernant la révision ASSC. Cette coopération active des représentant-e-s du monde du travail au niveau des relations publiques s'avère très précieuse; elle permet de cultiver des contacts directs avec les professionnel-le-s de demain et de faire un important travail d'information.

Commission permanente "Santé"			
Nom	Statut	Organisme	Entrée / sortie
Barbara Zosso	Présidente	OrTra Santé-Social	
Julia Chardonnens	Membre	Hôpital fribourgeois	
Carmen Ameijeiras	Membre	Réseau fribourgeois de santé mentale	
Muriel Rotzetter	Membre	Hôpital intercantonal de la Broye	
Frédérique Michel	Membre	Clinique Générale	Jusqu'en novembre 2016
Valentine Roulin	Membre	Clinique Générale	Depuis novembre 2016
Jessica Graber	Membre	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS)	Jusqu'en juillet 2016
Geraldine Magnin	Membre	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS)	Depuis novembre 2016

Begoña Vieitez	Membre	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Jasmin Javet	Membre	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Bernadette Renaut	Membre	Association suisse des infirmières et infirmiers	
Marie-Hélène Pereira	Membre	Association fribourgeoise des assistantes et assistants en soins et santé communautaire	
Pascale Zbinden	Membre	Croix-Rouge fribourgeoise	
Sandra Spicher	Membre	Association Romande des Assistantes Médicales	Jusqu'en février 2016
Magali Staudenmann	Membre	Association Romande des Assistantes Médicales	Depuis mai 2016
Doris Vonlanthen	Membre	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS)	Jusqu'en mai 2016
Sonja Stalder	Membre	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS)	Depuis novembre 2016
Catherine Bonfils	Invitée permanente	Ecole professionnelle Santé-Social	
Jacques Mondoux	Invité permanent	Haute Ecole de santé Fribourg	
Sandra Peissard	Invitée permanente	Direction de la santé et des affaires sociales	
Christophe Monney	Invité permanent	Service de la formation professionnelle	
Dominique Vogler	Invité permanent	OrTra Santé-Social	

## 5.2 Thèmes et projets

### 5.2.1 Révision de l'ordonnance et du plan de formation des ASSC

L'approbation par le Conseil fédéral, en août 2016, de la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle ASSC et du plan de formation correspondant a influé sur les travaux dans le domaine santé. En prévision de l'entrée en vigueur de cette nouvelle base légale le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il a fallu planifier et organiser l'information de tous les partenaires au sujet des modifications. Des équipes multiplicatrices cantonales (français-allemand) ont été constituées à cet effet, avec des représentant-e-s des entreprises formatrices, de l'Ecole professionnelle et des CIE (composition en annexe). Ces équipes ont été préparées à leur tâche dans le cadre d'une séance d'information et d'instruction organisée par OdaSanté ; elles sont chargées de relayer l'information au niveau cantonal en collaboration avec l'OrTra. Les représentant-e-s des entreprises dans les équipes multiplicatrices ont un rôle important à jouer à cet égard dans l'optique des séances d'information pour les entreprises, agendées pour le début de 2017. Autre élément encore de ce dispositif d'information : les cours de formation continue pour formatrices/formateurs professionnel-le-s ASSC (« 6<sup>e</sup> jour ») planifiés pour 2017, qui seront eux aussi axés sur la nouvelle ordonnance de formation.

### 5.2.2 Etude cantonale sur les besoins actuels et futurs en personnel soignant et d'accompagnement

Placé sous la codirection du chef de projet externe Peter Dolder et de la directrice de l'OrTra, le groupe de projet (composition en annexe) s'est réuni à quatre reprises pendant l'année du rapport. L'OrTra mène cette étude sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) dont la directrice, la Conseillère d'État Anne-Claude Demierre, préside le comité de pilotage correspondant. Celui-ci a tenu trois séances. Le rapport du groupe de projet présente une vue d'ensemble des effectifs actuels et établit un pronostic des besoins futurs en personnel soignant et accompagnant sur la base de la planification cantonale de l'approvisionnement en soins (horizon-temps 2025). Afin de réagir à la pénurie de personnel qui se dessine, le rapport propose une série de mesures. Après son adoption au printemps 2017, il sera présenté au grand public.

### *5.2.3 Mandat concernant la mise sur pied des CIE pour la formation CFC d'assistant-e médical-e*

Dans le cadre du projet mené par le Service de la formation professionnelle pour introduire dans le canton la formation CFC en français d'assistant-e médical-e, la Société de Médecine du canton de Fribourg a chargé l'OrTra Santé-Social, en 2015 déjà, de planifier les CIE pour les candidat-e-s francophones. Dû au retard pris au niveau fédéral dans le projet de révision de l'ordonnance sur la formation d'assistant-e médical-e, les organes compétents ont décidé de faire concorder le début de la formation à Fribourg avec l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance, partant, de le reporter au début de l'année scolaire 2019.

### *5.2.4 Groupe de travail « Art. 32 »*

Un groupe de travail interdisciplinaire a été constitué début 2016 sous la direction du responsable de formation (composition en annexe) avec pour tâche d'élaborer des directives sur les exigences minimales à remplir en lien avec la procédure de qualification selon l'art. 32 de l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle (OFPr), à l'attention aussi bien des entreprises formatrices que des candidat-e-s. Conformément à cet article, des adultes peuvent s'inscrire à la procédure de qualification à certaines conditions, sans avoir suivi une filière de formation réglementée. La formulation très ouverte de cette disposition conduit régulièrement à des ambiguïtés. Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises et a rédigé un document qui règle les responsabilités tant des entreprises que des candidat-e-s à la procédure de qualification selon l'art. 32. Un document similaire a été rédigé en parallèle pour les candidat-e-s à la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE). La signature préalable du document par les deux parties doit prévenir les malentendus et les fausses attentes de part et d'autre et garantir le respect des exigences minimales pour une qualification/validation réussie. Le document sera adopté au printemps 2017 et valable dès la rentrée scolaire 2017.

### *5.2.5 Groupe de travail « Echanges de stages »*

Ce groupe de travail, constitué en 2016 à la demande de la Commission permanente « Santé » et placé sous la conduite de l'adjointe du responsable de formation, s'est réuni deux fois pendant l'année du rapport (composition en annexe). Il est chargé d'élaborer une solution organisationnelle pour faciliter et encourager les échanges de stages entre apprenti-e-s ASSC de différentes entreprises formatrices. De tels stages répondent à un besoin croissant des entreprises, d'autant que les différents secteurs de soins ont chacun leurs exigences et priorités spécifiques en rapport avec les compétences d'action à acquérir. Des échanges de stages peuvent grandement contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation. Le groupe de travail poursuivra ce dossier en 2017, dans l'optique d'une mise en œuvre des propositions correspondantes au plus tard au début de l'année scolaire 2018-2019.

### *5.2.6 Validation des acquis de l'expérience pour ASSC (uniquement en français)*

En collaboration avec le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes et le Service de la formation professionnelle, l'OrTra a collaboré cette année encore à la procédure de validation des acquis de l'expérience en vue de l'acquisition d'un CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire. Cette procédure n'est actuellement offerte dans le canton que pour les francophones. Les intéressé-e-s germanophones ont la possibilité de suivre cette procédure de validation en dehors du canton.

La cheffe-experte ASSC a participé à ce groupe de travail et à un sous-groupe, et a coordonné les travaux des expert-e-s qui prennent part à la procédure de validation.

Deux personnes francophones (huit en 2015) ont obtenu leur certificat fédéral de capacité ASSC dans le cadre de la procédure de validation.

Trois personnes de la deuxième volée suivent encore des modules de formation complémentaires. Dans le cadre de la troisième volée, qui a débuté au printemps 2015, 15 procédures de validation sont en cours.

## 6. Social

### 6.1 Commission permanente

La commission permanente « Social » s'est réunie à quatre reprises pendant l'année écoulée, sous la conduite de la directrice.

La commission a été constamment informée sur les travaux actuels de l'OrTra, ainsi que sur ceux menés aux niveaux régional et national.

Elle a notamment pris connaissance des travaux sur la révision de l'ordonnance et du plan de formation en assistance socio-éducative (ASE) et de la proposition de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des ASE (CSDQ ASE) de remplacer les orientations professionnelles par des options spécifiques. Elle a en outre salué le fait que le responsable de la formation de l'OrTra ait été nommé membre de la CSDQ ASE en tant que représentant de l'OrTra latine et puisse, dès lors, participer aux travaux de révision.

Elle a pris connaissance de la révision des statuts de SavoirSocial, entrée en force le 14 juin 2016, en vertu de laquelle les OrTra cantonales sont désormais représentées dans le comité en tant que quatrième fraction.

Les membres de la commission ont été informés de la demande transmise à SavoirSocial d'introduire une formation de deux ans avec attestation dans le domaine éducation de l'enfance; la commission a débattu des chances et des risques d'une telle formation. La commission a, en outre, pris connaissance de l'étude commandée par SavoirSocial sur la situation en matière de personnel dans le domaine social.

Suite aux commentaires de certains de ses membres concernant la formation ASE en entreprise et la difficulté d'encadrer les apprenti-e-s, la commission a élaboré des propositions pour améliorer la situation. Dans la foulée, l'OrTra a participé à la rencontre annuelle de l'ESSG avec les entreprises formatrices pour aborder cette thématique et présenter ses propositions (chap. 6.2.2).

La commission a été tenue au courant de l'évolution du nombre d'apprenti-e-s et a décidé de faire de la promotion auprès des institutions qui ne forment pas encore d'apprenti-e-s CFC et AFP (chap. 6.2.3).

Ella a également donné son feu vert à la constitution d'un groupe de travail « Éducation de l'enfance » en prévision du forum des métiers Start 2017 (chap. 6.2.4).

La commission a discuté du nouveau projet du Service de l'enfance et de la jeunesse sur les normes et recommandations pour les structures d'accueil de l'enfance, plus spécialement des dispositions concernant les apprenti-e-s. Sur la base de cette discussion, l'OrTra a transmis sa prise de position à la DSAS.

Le doyen de l'ESSG a informé la commission au sujet des modalités de la nouvelle maturité professionnelle « Travail social » et des conditions d'admission correspondantes.

La commission a par ailleurs accueilli la nouvelle présidente de la commission d'apprentissage ASE, qui a expliqué son rôle et parlé des difficultés liées à la formation des ASE.

La commission a, en outre, traité de plusieurs nouveautés concernant les CIE organisés par l'OrTra (en français) et « Dritter Lernort » (en allemand), ainsi que de questions en rapport avec les compétences pour le financement des CIE.

Comme les trois lieux de formation sont représentés dans la commission, celle-ci a pu aborder et clarifier différentes questions relatives à la coordination, la responsabilité de chacun et la coopération.

Les membres de la commission se sont impliqués dans divers événements, tels que la soirée d'information en allemand pour les élèves des CO (chap. 7.3) et les préparatifs du forum des métiers START (chap. 7.2). Cette coopération active des représentant-e-s du monde du travail au niveau des relations publiques s'avère très précieuse; elle permet de cultiver des contacts directs avec les professionnel-le-s de demain et de faire un important travail d'information.

<b>Commission permanente « Social »</b>			
<b>Nom</b>	<b>Statut</b>	<b>Organisme</b>	
Barbara Zosso	Présidente	OrTra Santé-Social Fribourg	
Thierry Bourquenoud	Membre	Association fribourgeoise des institutions spécialisées (INFRI)	Jusqu'en novembre 2016
Alain Roussi	Membre	Association fribourgeoise des institutions spécialisées (INFRI)	Depuis novembre 2016
Rita Bertschy	Membre	Association fribourgeoise des institutions spécialisées (INFRI)	Jusqu'en février 2016
Bojan Seewer	Membre	Association fribourgeoise des institutions spécialisées (INFRI)	Depuis novembre 2016
Rose-Marie Demierre	Membre	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Annette Wicht	Membre	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	
Bernadette Fasel	Membre	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	Jusqu'en février 2016
Silvia Ackermann	Membre	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	Depuis mai 2016
Vacant		AvenirSocial	
Thomas Di Falco	Invité permanent.	Ecole professionnelle Santé-Social	Jusqu'en septembre 2016
Frédérique Plasschaert	Invitée permanente	Ecole professionnelle Santé-Social	Depuis septembre 2016
Umberto Russi	Invité permanent	Haute Ecole de travail social Fribourg	
Marinella Cappelli	Invitée permanente	Direction de la santé et des affaires sociales	
Christophe Monney	Invité permanent	Service de la formation professionnelle	
Dominique Vogler	Invité	OrTra Santé-Social	

## 6.2 Thèmes et projets

### 6.2.1 Rapport sur le marché du travail et sur la formation ES en éducation de l'enfance (en français)

La réponse des directions cantonales compétentes au rapport sur la situation en termes d'emploi et de formation pour les éducatrices/éducateurs de l'enfance au niveau ES, transmis en octobre 2014, est malheureusement toujours en souffrance. Au vu de la pénurie de ces professionnel-le-s sur le marché du travail et de l'accès très difficile aux filières de formation extracantonales pour les nombreuses candidates fribourgeoises et les nombreux candidats fribourgeois (temps d'attente d'environ 41 mois !), les auteurs du rapport proposent d'examiner la mise en place d'une propre filière de formation dans le canton. Ils arrivent à la conclusion qu'une telle filière serait non seulement rentable sur

le plan financier, mais encore tout bénéfique pour les personnes à former et surtout pour les institutions fribourgeoises d'accueil d'enfants.

#### *6.2.2 Soutien des entreprises formatrices dans l'accompagnement des apprenti-e-s – rencontre avec les formatrices/formateurs ASE*

Sur proposition de la commission permanente « Social », l'OrTra a participé aux rencontres annuelles (en français et en allemand) de l'ESSG avec les entreprises formatrices, pour rappeler les exigences en matière d'accompagnement des apprenti-e-s ASE, ainsi que les outils et documents correspondants. À l'occasion de cette rencontre, l'instrument conçu par l'OrTra pour l'analyse d'une séquence de travail a été présenté et les participants ont discuté de ses applications possibles dans la pratique.

#### *6.2.3 Encouragement de la participation des institutions à la formation des ASE*

Partant de l'analyse de la commission permanente « Social » sur la participation des institutions du domaine social à la formation des ASE, l'attention a porté plus spécialement sur les établissements germanophones pour personnes handicapées. L'OrTra en a visité deux pour les informer sur la formation ASE orientation handicap, clarifier les exigences correspondantes et parler de l'implication possible de l'institution dans la formation ASE.

#### *6.2.4 Groupe de travail « Start » pour le domaine éducation de l'enfance*

Suite aux feedbacks reçus lors du Forum des métiers Start 2015 et à une demande concrète de l'Association fribourgeoise des éducateurs et éducatrices de l'enfance ES, l'OrTra a décidé de revoir l'animation « éducation de l'enfance » en prévision de l'édition 2017 du forum. Le groupe de travail constitué à cet effet s'est réuni à trois reprises (composition en annexe) et a présenté sa proposition en septembre. L'idée d'un parcours « éducation de l'enfance » a été approuvée.

#### *6.2.5 Groupe de travail « Art. 32 »*

Ce groupe de travail interdisciplinaire concerne aussi bien la santé que le social (chap. 5.2.4).

#### *6.2.6 Validation des acquis de l'expérience pour ASE (seulement en français)*

L'OrTra a collaboré cette année encore à la procédure de validation des acquis de l'expérience en vue de l'acquisition d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve ASE pour les candidat-e-s francophones. Les intéressé-e-s germanophones ont la possibilité de suivre cette procédure de validation en dehors du canton.

La cheffe-experte ASE a participé au groupe de travail et a coordonné les travaux des expert-e-s qui prennent part à la procédure de validation.

En 2016, cinq personnes francophones (quatre en 2015) ont obtenu leur certificat fédéral de capacité ASE dans le cadre de la procédure de validation. Pour trois personnes de la première et de la deuxième volée, la procédure est en cours ; elles ont demandé une prolongation du délai ou doivent accomplir des modules de formation complémentaires.

Une troisième volée a démarré en octobre 2016 avec une séance d'information; 15 personnes se sont inscrites à la procédure et font actuellement l'objet d'un bilan.

## 7. Promotion des métiers

### 7.1 Accueil des nouvelles et nouveaux professionnel-le-s

A l'issue de la fête officielle de remise des certificats fédéraux et des attestations fédérales, le 15 juillet, l'OrTra a invité les nouvelles et nouveaux professionnel-le-s et leurs proches à un apéritif dans ses locaux. Elle leur a souhaité une cordiale bienvenue dans le monde du travail. Les directrices de l'ESSG et de l'OrTra ont personnellement félicité les assistant-e-s en soins et santé communautaire, assistantes socio-éducatives/assistants socio-éducatifs et aides en soins et accompagnement fraîchement émoulu-e-s.

### 7.2 Forum des métiers START

Les travaux préparatoires du Forum des métiers Start 2017 ont démarré en été déjà. Deux nouveautés ont été décidées quant à la conception du stand : la projection de vidéos montrant des professionnel-le-s dans l'accomplissement de tâches quotidiennes et la réalisation d'une nouvelle animation pour le domaine de l'enfance. L'organisation de cet événement important est chronophage et complexe, avec la présence au stand de près de 80 personnes. La coordination globale incombe au responsable de formation de l'OrTra.

### 7.3 Soirées d'information pour les élèves des cycles d'orientation

En novembre, l'OrTra a organisé dans ses locaux une soirée d'information en allemand sur les formations ASSC, ASE et ASA. La soirée d'information s'adressait en premier lieu aux élèves des classes d'orientation, mais était ouverte également à un public plus large. Des représentant-e-s des diverses institutions formatrices y ont participé. La soirée a attiré une centaine de personnes.

À la demande du Service de la formation professionnelle et de la formation des adultes et en concertation avec lui, les soirées d'information en français ont été remises à plus tard dans l'année scolaire et auront dorénavant lieu en mars. Cette date paraît mieux accordée avec le programme de préparation à la formation professionnelle des CO francophones.

### 7.4 Mesures pour la création de nouvelles places d'apprentissage

Pendant l'année du rapport, l'OrTra a concentré ses efforts de création de places d'apprentissage sur les établissements germanophones pour personnes handicapées (voir chap. 6.2.3).

## 8. Formation continue

Pendant l'année écoulée, l'OrTra a offert dix (sept en 2015) cours de formation continue pour les formatrices/formateurs en entreprise, dont quatre en allemand. Cette augmentation des cours en allemand est particulièrement réjouissante, d'autant que seul un cours avait été donné en allemand l'an passé. Au total 113 personnes (88 en 2015) ont suivi ces cours. Un cours de plusieurs jours (en supervision) a dû malheureusement être annulé, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Cours de formation continue pour les formatrices et formateurs 2016			
Date	Cours	Animation	Nombre de participant-e-s
28.01.2016	« Gestion par objectifs »	Jean-Marc Fonjallaz	11
23.02.2016	FaBe « 6. Tag » (d)	Gisela Bass	5
08.03.2016	ASSC « 6 <sup>e</sup> jour »	Caroline Schwaller	17
21.03.2016	FaGe « 6. Tag » (d)	Sonja Stadler	6
12.04.2016	ASA « 6 <sup>e</sup> jour »	Jean-Marc Fonjallaz	7
03.06.2016	« Résolution de conflits »	Corinne Ziegler	12
19.05.2016	« Begleiten mit Zielvereinbarungen » (d)	Sonja Stadler	9
22.09.2016	ASSC « 6 <sup>e</sup> jour »	Caroline Schwaller	19
26.09.2016	ASE « 6 <sup>e</sup> jour »	Jean-Marc Fonjallaz	20
13.12.2016	FaGe « 6. Tag » (d)	Sonja Stadler	7
		<b>Total</b>	<b>113</b>

## 9. Collaboration cantonale, régionale et nationale

Pour pouvoir assumer ses tâches en matière de formation professionnelle, l'OrTra Santé-Social peut compter sur la coopération de nombreux partenaires aux niveaux cantonal, régional et national. Les collaboratrices et collaborateurs de l'OrTra participent en outre à divers groupes de travail et commissions aux échelons régional et national, comme délégué-e-s de l'OrTra Fribourg ou de l'OrTra latine.

### 9.1 Niveau cantonal

Partenaires	Type de collaboration
<b>Monde du travail</b>	
Entreprises formatrices	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation dans le comité et dans les commissions de l'OrTra (statut de membre), ainsi que dans les commissions pédagogiques et les groupes de travail</li> <li>- Rencontres régionales</li> </ul>
Associations professionnelles et branches	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation dans les organes de l'OrTra</li> <li>- Il manque à ce jour une représentation ASE</li> </ul>
Société de Médecine du canton de Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration dans le cadre du projet de rapatriement de la formation CFC d'assistant-e médical-e</li> <li>- Mandat pour l'élaboration et l'application des CIE d'assistant-e médical-e</li> </ul>
<b>Directions et services de l'Etat</b>	
Service de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration régulière dans le cadre de séances, de GT et de contacts de travail réguliers</li> <li>- Collaboration directe avec les cheffes-expertes</li> <li>- Collaboration avec la directrice et le responsable CIE dans le projet de rapatriement de la formation CFC d'assistant-e médical-e</li> </ul>
Direction de la santé et des affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation dans les commissions permanentes et dans certains groupes de travail</li> <li>- Contacts directs avec la directrice, les cheffes et chefs de service et leurs adjointes ou adjoints</li> <li>- Collaboration étroite dans le cadre de l'étude sur l'effectif actuel et les besoins futurs en personnel soignant et d'accompagnement</li> </ul>
Service de l'orientation professionnelle et de la formation d'adultes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration dans le cadre des projets validation des acquis de l'expérience</li> <li>- Collaboration dans le cadre des séances d'information et dans le domaine de la promotion des métiers</li> </ul>

<b>Écoles</b>	
École professionnelle Santé-Social Posieux/Grangeneuve ESSG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation des doyens dans les commissions permanentes</li> <li>- Participation de la directrice de l'OrTra à 2-3 séances de direction de l'ESSG</li> <li>- Collaboration dans le cadre de la coordination entre l'école professionnelle et les CIE</li> <li>- Collaboration dans le domaine de la promotion des métiers</li> <li>- Collaboration dans le cadre du projet de rapatriement de la formation CFC d'assistant-e médical-e</li> </ul>
Haute école de santé Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation du responsable de formation dans la commission permanente santé</li> <li>- Contacts ponctuels dans le cadre du développement de projets spécifiques</li> </ul>
Haute école de travail social Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation dans la commission permanente « Social »</li> <li>- Contacts ponctuels dans le cadre du développement de projets spécifiques, notamment en lien avec le rapport «Educatrice/éducateur de la petite enfance ES »</li> </ul>
Centre de formation des soins de l'Hôpital fribourgeois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La directrice de l'OrTra est membre du groupe de pilotage du Centre de formation professionnelle en soins pour les formations post-grades d'expertes et experts en soins intensifs, d'urgence et d'anesthésie</li> </ul>
<b>Commissions d'apprentissage</b>	
Commission d'apprentissage ASE et ASA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La cheffe-experte ASE et ASA engagée par l'OrTra est présidente de la commission</li> <li>- Collaboration ponctuelle et rencontre annuelle pour coordonner les activités</li> </ul>
Commission d'apprentissage ASSC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La cheffe-experte ASSC (f) est membre de la commission</li> <li>- Collaboration ponctuelle et rencontre annuelle pour coordonner les activités</li> </ul>
<b>Groupes d'expertes</b>	
Cheffes-expertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration régulière, facilitée du fait que ces personnes sont des employées fixes de l'OrTra</li> </ul>
<b>Autres partenaires fribourgeois</b>	
Fondation pour la promotion des métiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui financier sous diverses formes (investissements, activités de promotion, subventionnement des cours interentreprises)</li> </ul>
Association du Centre professionnel cantonal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge du loyer des salles de cours</li> </ul>

## 9.2 Niveau régional

<b>Partenaires</b>	<b>Type de collaboration</b>
OrTra cantonales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts réguliers et informels dans le cadre du traitement des affaires courantes</li> </ul>
OrTra latine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférence des présidents et directeurs de toutes les OrTra de Suisse latine; rencontres semestrielles</li> </ul>
Conférence des directrices et directeurs de l'OrTra latine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférence de travail et de coordination, 3 à 4 réunions par année</li> </ul>
Commission CIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre annuelle des coordinatrices et coordinateurs CIE des cantons romands</li> </ul>
Groupe des cheffes-expertes et chefs-experts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres annuelles des cheffes-expertes et chefs-experts ASSC des cantons romands</li> <li>- Rencontres annuelles des cheffes-expertes et chefs-experts ASE et ASA au niveau national</li> </ul>

Réseau romand soutien et accompagnement formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le responsable CIE fait partie du réseau; rencontres ponctuelles</li> <li>- Organisation de journées régionales sur la formation professionnelle initiale</li> </ul>
Commission romande CIE (CIE ASE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le responsable de formation est membre de la commission</li> </ul>

### 9.3 Niveau national

Partenaires	Type de collaboration
Commission suisse pour le développement et la qualité de la formation ASA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice-présidence assurée par la directrice de l'OrTra Fribourg</li> </ul>
Commission suisse pour le développement et la qualité de la formation ASE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le responsable de formation de l'OrTra Fribourg est nouveau membre de la commission en tant que délégué de l'OrTra latine</li> </ul>
SavoirSocial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation de l'OrTra aux rencontres nationales</li> <li>- Participation à des séances de commissions spéciales (notamment concernant les CIE)</li> <li>- Le responsable de formation est membre du GT « révision formation ASE »</li> <li>- La cheffe-experte ASE/ASA est membre du groupe de travail ASA «Travail pratique individuel»</li> </ul>
OdASanté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le président de l'OrTra est membre du comité de l'OdASanté en tant que représentant de l'OrTra latine</li> <li>- Participation aux rencontres nationales, notamment dans le cadre de la commission d'application</li> <li>- Le responsable CIE est membre du groupe de travail « plan de formation » dans le cadre de la révision des bases de la formation ASSC</li> </ul>

## 10. Comptes et bilan 2016

### 10.1 Comptes 2016

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
<b>Produits</b>			
Cotisations des membres	7'000.00	7'000.00	8'000.10
Contributions des membres	50'0500.00	50'500.00	50'500.00
FondsSocial	68'633.00	56'000.00	65'893.00
Indemnités pour séances externes	1'309.60	800.00	3'013.20
<i>Cours interentreprises (CIE)</i>			
Participation entreprises	621'990.00	595'000.00	596'665.00
Participation apprenti-e-s (Art. 32, VAE)	42'404.00	40'000.00	41'256.85
Subventions Confédération/Canton	139'887.00	122'000.00	121'630.00
Participation Fondation de promotion	47'110.00	44'000.00	40'550.00
Facturation hors canton	91'380.00	50'000.00	63'120.00
Expertise, participation SFP	36'552.10	38'000.00	35'672.35
<i>Mise en place CIE Assistant-e-s méd.:</i>			
Contribution SMCF		22'000.00	
Inscriptions cours de formation continue pour FEE	19'470.00	15'000.00	13'010.00
Perte sur clients	-483.00		-1'670.50
<b>Total des produits</b>	<b>1'126'697.70</b>	<b>1'040'300.00</b>	<b>1'037'640.00</b>
	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
<b>Charges</b>			
<b>Charges du personnel</b>			
Salaires	359'317.15	372'000.00	322'905.45
Intervenant-e-s CIE	323'900.00	285'000.00	259'440.00
Formateurs/formatrices cours FEE	11'300.00	7'000.00	8'095.00
Charges sociales	94'030.85	98'000.00	82'260.80
Formations et perfectionnements personnel	250.00	7'000.00	2'651.00
Frais divers du personnel	1'251.15	5'000.00	7'487.15
	<b>790'049.15</b>	<b>774'000.000</b>	<b>682'839.40</b>
<b>Coûts des locaux</b>			
Loyers	24'552.90	25'000.00	24'380.60
	<b>24'522.90</b>	<b>25'000.00</b>	<b>24'380.60</b>
<b>Enseignement cours interentreprises (CIE)</b>			
Intervenant-e-s externes (institutions)	69'207.20	85'000.00	83'923.50
Formation continue intervenant-e-s	0.00	3'000.00	1'600.00
Frais administratifs / matériel de cours	15'701.95	18'000.00	17'878.80
Frais de déplacements, repas et divers	19'654.85	20'000.00	16'892.55
Frais CIE hors canton	105.00	5'000.00	460.00
Locaux, électricité	175.35	500.00	272.40
Matériel et frais divers CIE	10'539.60	8'000.00	10'796.90
Entretien du mobilier et des équipements	965.55	1'000.00	904.55
	<b>116'349.50</b>	<b>140'500.00</b>	<b>132'728.70</b>

<b>Recherche et développement</b>			
Etude sur besoins en personnel	58'583.40	0.00	10'098.00
Prélèvement fonds étude besoins en personnel	-58'583.40	0.00	-10'098.00
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Comité et commissions</b>			
Frais de comité et AG	1'768.40	3'500.00	3'476.55
Indemnités de séances	8'889.00	13'000.00	7'580.00
	<b>10'657.40</b>	<b>16'500.00</b>	<b>11'056.55</b>
<b>Frais de bureau et comptabilité</b>			
Frais postaux et matériel de bureau	14'643.75	14'000.00	13'215.90
Téléphones et communication	2'681.40	3'500.00	2'708.80
Assurances	1'966.90	2'500.00	1'895.50
Site internet, informatique	7'002.15	8'500.00	2'399.70
Charges logiciel OdaOrg	30'456.00		
Prélèvement Fonds logiciel OdaOrg	-30'456.00		
Charges assurance qualité	9'935.00		
Prélèvement provision assurance qualité	-9'935.00		
Leasing photocopieuse	4'134.00	5'000.00	4'134.00
Comptabilité	1'857.60	10'000.00	1'366.20
Traduction	2'00.00	6'000.00	2'317.35
Frais divers	191.70	500.00	0.00
	<b>36'479.10</b>	<b>50'000.00</b>	<b>28'037.45</b>
<b>Frais de représentation</b>			
Déplacements et représentations	4'902.80	8'000.00	5'760.40
Forum des métiers START	0.00	0.00	33'608.95
Prélèvement Fonds promotion des métiers	0.00	0.00	-10'000.00
Newsletter, présentations diverses	3'438.35	3'000.00	0.00
Cotisations externes	2'833.00	5'000.00	3'386.75
	<b>11'174.15</b>	<b>16'000.00</b>	<b>32'756.10</b>
<b>Total des charges</b>	<b>989'262.20</b>	<b>1'022'000.00</b>	<b>911'798.80</b>
<b>Total des produits</b>	<b>1'126'697.70</b>	<b>1'040'300.00</b>	<b>1'037'640.00</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-989'262.20</b>	<b>-1'022'000.00</b>	<b>-911'798.80</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>137'435.50</b>	<b>18'300.00</b>	<b>125'841.20</b>
./. Amortissement équipements	-5'181.60	-18'000.00	-24'998.00
./. Amortissement matériel informatique	-4'419.80	0.00	-4'079.60
Intérêts créanciers	11.25	200.00	71.30
Autres produits financiers	349.15		2'557.60
./. Frais bancaires	-371.10	-500.00	-399.25
./. Provision assurance qualité			- 22'000.00
./. Provision logiciel OdaOrg			- 43'000.00
./. Provision comptabilité analytique	-12'000.00		

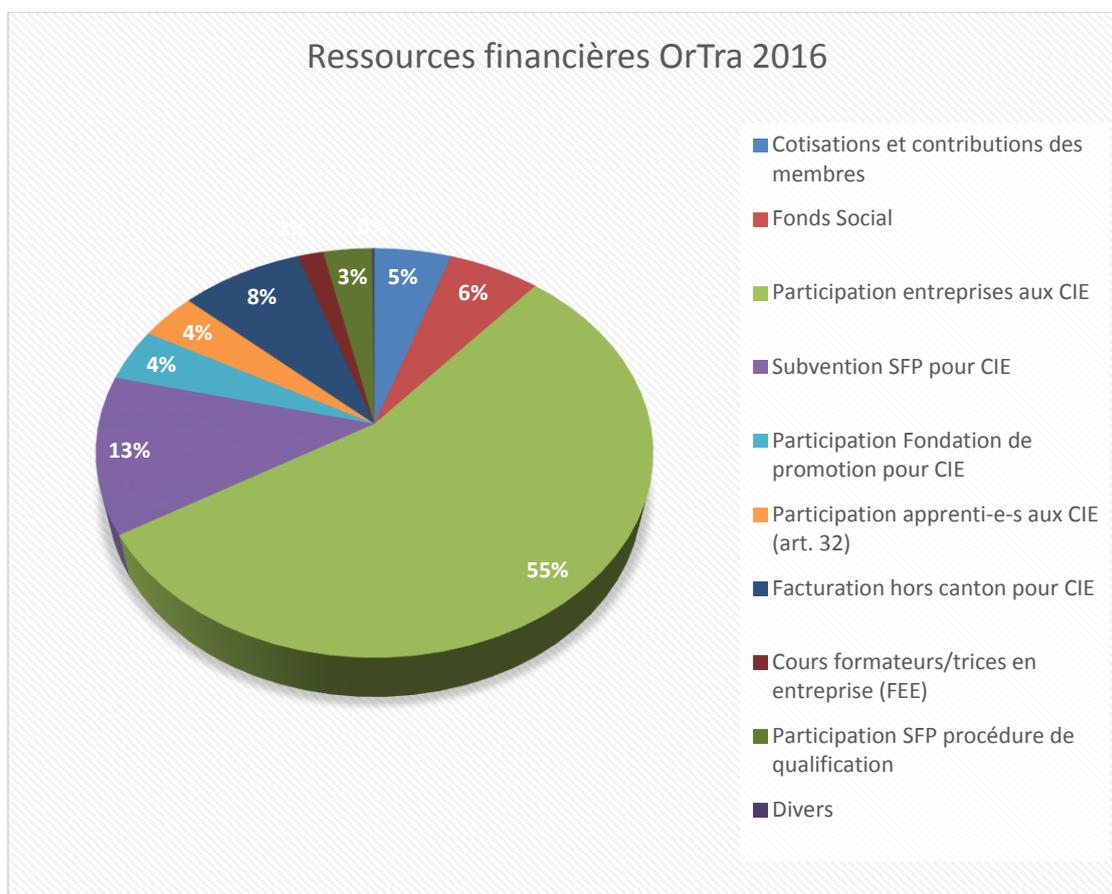
./Attribution à Fonds promotion des métiers	-25'000.00	0.00	0.00
./Attribution à Fonds CIE	0.00	0.00	0.00
./Attribution à Fonds Etude besoins personnel	0.00	0.00	-30'000.00
./Attribution à Réserves libres	-90'000.00	0.00	0.00
<b>Excédent de produits (+) / charges (-)</b>	<b>823.40</b>	<b>0.00</b>	<b>3'993.25</b>

## 10.2 Bilan au 31.12.2016

	Bilan 2016	Bilan 2015
<b>Actifs</b>		
<b>Circulants</b>		
Liquidités	565'702.10	697'647.65
Créances résultant de prestations	79'836.50	55'407.00
Autres créances	28.95	25.00
Actifs de régularisation	123'776.80	111'691.25
	<b>860'344.35</b>	<b>864'770.90</b>
<b>Immobilisés</b>		
Mobilier et équipements	30'002.00	30'002.00
./ Fonds d'amortissement LORO	-30'000.00	-30'000.00
Informatique	1.00	1.00
	<b>3.00</b>	<b>3.00</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>860'347.35</b>	<b>864'773.90</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Capitaux étrangers à court et moyen terme</b>		
Dettes résultant des prestations	30'153.70	21'284.95
Passifs de régularisation	340'187.45	352'331.75
Provisions à court terme	36'609.00	65'000.00
Autres dettes à moyen terme	0.00	30'000.00
	<b>406'950.15</b>	<b>468'616.70</b>
<b>Capital de fonds</b>		
Fonds „Promotion du dual“	5'436.10	5'436.10
Fonds „Promotion des métiers“	117'500.00	92'500.00
Fonds „CIE“	65'500.00	65'500.00
Fonds „Etude besoin en personnel“	66'318.60	124'902.00
	<b>254'754.70</b>	<b>288'338.10</b>
<b>Capital de l'organisation</b>		
Résultat reporté	18'819.10	14'825.85
Résultat de l'exercice	823.40	3'993.25
Réserves libres	179'000.00	89'000.00
	<b>198'642.50</b>	<b>107'819.10</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>860'347.35</b>	<b>864'773.90</b>

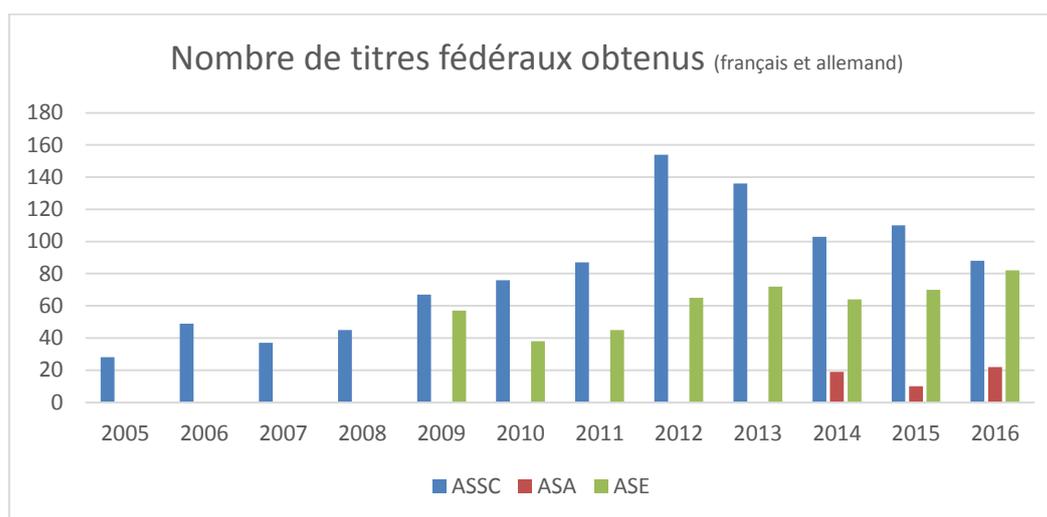
### 10.3 Ressources financières

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des ressources de l'OrTra. Il en ressort que près de 84% des ressources financières totales sont réalisés en lien avec les cours interentreprises, alors que les cotisations et les contributions des membres et la contribution du Fonds Social représentent environ 11% des ressources.



## Annexe I Evolution du nombre de CFC et AFP

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre des titres fédéraux obtenus depuis l'introduction des CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire ASSC, d'assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif ASE et de l'AFP d'aide en soins et accompagnement ASA. Les chiffres englobent tous les types de formation pour chaque filière (apprentissage de 3 ans, apprentissage de 2 ans, procédure de validation selon l'art. 32).



Les titres ASE et ASA ont atteint des chiffres records en 2016, alors que les titres ASSC ont diminué.

Le nombre élevé des CFC d'ASSC en 2012 et 2013 s'explique comme suit :

- Les premiers CFC de la formation ASSC en mode dual raccourci (en français) ont été remis en 2012. En conséquence, le nombre de CFC remis en 2012 et 2013 était élevé puis a diminué progressivement par la suite.
- Les premiers CFC dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience ont également été remis en 2012 (27 CFC). Il s'agissait alors principalement de personnes ayant une formation initiale d'infirmière assistante et d'infirmier assistant CC CRS ou d'aide familiale. Depuis 2014, ce chiffre est à la baisse étant donné que le nombre de personnes ayant une formation initiale s'y rapportant a progressivement diminué.
- Entre 2010 et 2014, des CFC d'ASSC ont été délivrés dans le cadre de la formation complémentaire pour aides soignant-e-s CRS.

Dans tous les métiers, les courbes non linéaires sont dues au fait qu'un nombre important de petites institutions ne peuvent pas former d'apprenti-e-s chaque année, faute de capacités d'accompagnement suffisantes. C'est le cas plus spécialement pour les institutions du domaine de l'enfance.

## Annexe II Commissions et groupes de travail de l'OrTra

La composition des commissions permanentes « Santé » et « Social » est donnée dans les chapitres correspondants.

Commission pédagogique CIE ASSC		
Nom	Organisation	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Carmen Ameijeiras	Réseau fribourgeois de santé mentale	
Jasmin Javet	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Begoña Vieitez	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Jessica Graber	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS)	Jusqu'en juillet 2016
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	

Commission pédagogique CIE ASE		
Nom	Organisation	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Natacha Besson	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	
Dominique Dupertuis	Association fribourgeoise des institutions spécialisées (INFRI)	
Fanny Dunand	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	

Commission pédagogique CIE ASA		
Nom	Organisation	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Carmen Ameijeiras	Réseau fribourgeois de santé mentale	
Marie-Elisa Burckhard-Morard	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Fanny Dunand	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Danielle Levionnois	Ecole professionnelle Santé-Social	
Delphine Sonnay	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	

Groupe de travail « Start 2017 »		
Nom	Organisation	
Susan Biemann	OrTra Santé-Social	
Audrina Mast	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	
Christine Messerli	Association fribourgeoise des éducateurs/trices de l'enfance	
Sandra Isabel Morais	Association fribourgeoise des éducateurs/trices de l'enfance	
Sybil Stempfél	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	
Annette Wicht	Fédération des crèches et garderies fribourgeoise	

Groupe de travail « Art. 32 »		
Nom	Organisation	
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	
Susan Biemann	OrTra Santé-Social	
Catherine Bonfils	Ecole professionnelle Santé-Social	
Philippe Bourquin	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Thomas Di Falco	Ecole professionnelle Santé-Social	
Martine Sherbetjian	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Christophe Monney	Service de la formation professionnelle	

Groupe de travail « Echanges de stages »		
Nom	Organisation	
Katrin Jeckelmann	OrTra Santé-Social	
Vanessa Gremaud	Représentante EMS	
Nadia Marchon	Représentante des hôpitaux	
Marylène Pellouchoud	Représentante aide et soins à domicile	
Daniela Schneider / Noëlie Planche-Vasse	Représentantes des hôpitaux	
Susanna Schütz	Représentante des EMS	

Groupe de projet « Etude du besoin en personnel soignant et d'accompagnement »		
Nom	Organisation	
Barbara Zosso, conduite interne	OrTra Santé-Social	
Peter Dolder, conduite externe	Dolder Beratungen GmbH	
Rodolphe Rouillon	Hôpital fribourgeois	
Jean-Claude Goasmat	Réseau fribourgeois de santé mentale	
Emmanuel Michielan	Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA)	
Thierry Müller	Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS)	
Sabina Di Stefano / Sandra Peissard	Service de la santé publique	
Christine Meuwly	Service de la prévoyance sociale	
Annabelle Aeby	Service du médecin cantonal	
Catherine Bonfils	Ecole professionnelle Santé-Social	
Jacques Mondoux	Haute école de santé	

Équipe multiplicatrice nouvelle ordonnance de formation ASSC (allemand)		
Nom	Organisation	
Barbara Zosso	OrTra Santé-Social	
Katrin Jeckelmann	OrTra Santé-Social	
Tamara Renz	Ecole professionnelle Santé-Social	
Sonja Stadler-Heimo	Spitex Sense	

Équipe multiplicatrice nouvelle ordonnance de formation ASSC (français)		
Nom	Organisation	
Dominique Vogler	OrTra Santé-Social	
Catherine Bonfils	Ecole professionnelle Santé-Social	
Teresa Remexido	Ecole professionnelle Santé-Social	
Caroline Schwaller	Résidence Le Manoir	
Marie-Hélène Pereira	Association fribourgeoise des assistant-e-s en soins et santé communautaire	
Marysa Blattmann	Foyer de Bouleyres	